

Val de Garonne Agglomération

L'AGGLO

RECRUTE

rejoignez
nous !

Val de Garonne Agglomération regroupe 43 communes pour 63 000 habitants autour de Marmande et Tonneins. Située à 1 heure de Bordeaux, 50 minutes d'Agen, 1h30 de Toulouse et 3h de Paris, elle associe des territoires urbains et ruraux engagés dans une démarche de développement territorial depuis plus de trente ans.

”



Le poste

**Technicien(ne) de rivière GEMAPI
(Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention
des Inondations)**

Référence : 2025-82

Afin de pourvoir au remplacement en février 2026 de sa technicienne rivière GEMAPI, Val de Garonne Agglomération recherche un(e) technicien(e).

Vous accompagnerez ainsi le syndicat mixte d'aménagement du Trec, de la Gupie et du Médier dans sa gestion technique et administrative, et assisterez le service GEMAPI de Val de Garonne Agglomération sur les volets des inondations et des digues.

Vous serez ainsi à l'interface entre les partenaires institutionnels et financiers, les élus locaux, les usagers et les riverains. Grâce à vos bonnes connaissances en gestion des milieux aquatiques et votre sens de la communication vous aurez ainsi un rôle de conseiller technique, d'appui administratif, d'animation et de concertation.

Vos missions

MISSION PRINCIPALE : TECHNICIEN(NE) RIVIERE GEMAPI POUR LE SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU TREC, DE LA GUPIE ET DU MEDIER (SMATGM) 90% du temps de travail

Dans le cadre de ces missions vous serez accueilli au siège du SMATGM à Lagupie, à 8 km de Marmande

- 1- Elaborer et définir les Programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) du syndicat en tenant compte des objectifs de bon état écologique de la loi sur l'eau, mais aussi des enjeux économiques et des usages du territoire
- 2- Mettre en œuvre l'ensemble des actions des PPG du territoire du syndicat (entretien ou restauration de la ripisylve, hydromorphologie, continuité écologique, communication, conseil technique, etc.)
- 3- Conduire techniquement les projets : définition des travaux, rédaction des cahiers des charges de consultation des entreprises, suivi et réception de chantiers, etc.
- 4- Mettre en place des indicateurs de suivi de l'état des cours d'eau, des étiages et des crues, ainsi que des actions des PPG et du SIG du syndicat
- 5- Assurer le suivi administratif et financier des PPG : montage et suivi des marchés publics de travaux, rédaction de bilans annuels, suivi budgétaire des actions
- 6- Rédiger et suivre les dossiers réglementaires, notamment de déclaration et/ou autorisation loi sur l'eau
- 7- Préparer et animer les réunions, comités techniques et comités de pilotage. Rédaction de compte rendu. Participation active aux bureaux et comités syndicaux
- 8- Elaborer avec les élus la communication du syndicat.

MISSION CONNEXE : TECHNICIEN(NE) GEMAPI POUR VAL DE GARONNE AGGLOMERATION 10 % du temps de travail

- 1- Contribuer au suivi des autres syndicats auxquels Val de Garonne Agglomération a transféré sa compétence GEMAPI : syndicat d'aménagement du bassin versant de l'Avance et de l'Ourbise, syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot, syndicat Mixte du Tolzac, syndicat Mixte d'Aménagement hydraulique des bassins versants du Beuve et de la Bassanne : état d'avancement des programmes de travaux, gestion des documents (statuts, cartographie, comptes-rendus, etc.), etc.
- 2- Apporter un appui lors de la gestion de crise et la gestion post-crue : remontée d'informations, communication, etc.
- 3- Contribuer, de manière occasionnelle, à la surveillance et au suivi régulier de l'état des systèmes d'endiguement

Votre profil

- Connaissances techniques dans le domaine de l'eau (hydromorphologie, hydraulique fluviale, hydrologie, qualité des milieux aquatiques)
- Connaissance de la réglementation environnementale (loi sur l'Eau, loi Biodiversité, etc.) et des procédures administratives
- Connaissances du fonctionnement et de l'organisation des collectivités territoriales
- Maitrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint)
- Connaissances en SIG (QGis)
- Aptitude au travail sur le terrain, permis B
- Sens de la communication, discréetion, secret professionnel, diplomatie
- Travail en équipe
- Organisation, rigueur, qualité rédactionnelle
- Autonomie

Conditions d'exercice

- Téléphone portable, ordinateur, photocopieur et véhicules (voiture et vélo électrique)
- Logiciel divers en relation avec la mission du poste
- EPI

Relations fonctionnelles

- Responsable du service GEMAPI
- Agents de l'Agglomération
- Services administratifs et supports de l'Agglomération et du SMATGM
- Elus (Président du SMATGP, délégués, référents, locaux) et partenaires institutionnels
- Autres collectivités
- Public
- Entreprises et bureaux d'études

Modalités

- Cadre emploi B filière technicien territorial ou contractuel
- Rémunération statutaire + Ri, fourchette de rémunération brute mensuelle 2100€ à 2700€
- Poste à temps plein situé à Lagupie (90% TT) et à Marmande (10% TT)
- Possibilité de télétravail. Gare SNCF à 7 min à pied du siège de l'Agglomération
- Avantages : CNAS, Carte tickets restaurant, Participation employeur aux mutuelles et prévoyance labélisées, forfait mobilité durable, 75 % de votre abonnement domicile/travail « transports en commun » pris en charge

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Date limite de dépôt des candidatures : 30 JANVIER 2026

Pour répondre à cette annonce :

Envoyez une Lettre de Motivation, un Curriculum Vitae et un arrêté de dernière situation administrative obligatoire pour les agents titulaires de la fonction publique à l'attention de

Monsieur Le Président de Val de Garonne Agglomération

De préférence par mail à :

Gestionnaire recrutements

Direction des Richesses Humaines Mutualisée

Coordonnées : **05 53 64 26 48 – recrutement@valdegaronne.fr**

Ou par courrier à :

Monsieur le Président de Val de Garonne Agglomération

Maison du développement

Place du marché

47200 MARMANDE

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données dans ce cadre,
vous pouvez consulter le document "Traitement de vos données " à l'adresse suivante :
<https://valdegaronne.fr/241-travailler-a-l-agglo.htm>

